

MASTER 2
THÉORIES ET DÉMARCHES
DU PROJET DE PAYSAGE

Lieu de débats et d'échanges



2022 - 2023
École nationale supérieure de paysage - Versailles-Marseille

Guide réalisé avec la participation des enseignants du master.

Coordination : Yves Petit-Berghem et Marion Brun

Illustrations de couverture :

1re : Clémence Bardaine (haut), Stéphane Delorme (bas), TDPP 2015

4e : Roberta Pistoni, TDPP 2015

© ENSP, Université Paris-Saclay, AgroParisTech, Université Paris 1, 2022

Sommaire

Préambule.....	p. 4
Objectifs et débouchés.....	p. 5
Effectifs et inscriptions.....	p. 6
Programme pédagogique.....	p. 7
L'équipe pédagogique.....	p. 9
UE 1 : Histoire du paysagisme.....	p. 11
UE 2 : Approches géographiques, historiques et écologiques des paysages d'interface.....	p. 13
UE 3 : Projet de paysage et photographie.....	p. 16
UE 4 : Démarches paysagistes et politiques publiques de paysage en Europe.....	p. 18
UE 5 : Démarches patrimoniales de gestion des paysages...p.	21
UE 6 : Cultures professionnelles.....	p. 23
Stage de recherche ou stage professionnel.....	p. 24
UE 7 : Méthodologie de la recherche.....	p. 25
UE 8 : Mémoire de recherche.....	p. 27
Emploi du temps 2022-2023.....	p. 29

Préambule

L'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille est l'héritière de la chaire d'architecture des jardins et des serres créée en 1874 à l'École d'horticulture de Versailles sur le site du Potager du Roi. Plusieurs noms illustres ont marqué avant la dernière guerre cet enseignement d'architecture du paysage et des jardins : Jean Darcel, Auguste Choisy, Edouard André, René-Edouard André et Ferdinand Duprat. L'ENSP a succédé en 1976 à la Section du paysage et de l'art des jardins créée à l'École nationale d'horticulture en 1945, ainsi qu'au Centre national d'études et de recherches du paysage de Trappes (1972-1978). Elle a formé depuis cette date des paysagistes diplômés par le gouvernement (DPLG) dans le site du Potager du roi de Versailles après le départ de l'École nationale supérieure d'Horticulture à Angers en 1996, et a ouvert en 2010 un autre site de formation à Marseille. Depuis 2015, cette formation professionnelle orientée vers la conception d'espaces délivre le Diplôme d'État de Paysagiste (DEP).

La spécialité de master « Théories et Démarches du Projet de Paysage », créée en 2006 au sein de l'ENSP en cohabilitation avec Paris 1 et AgroParisTech, est devenue un parcours de master, accrédité par l'Université Paris Saclay depuis 2015. Ce parcours s'inscrit dans la mention de master « Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt » de l'Université Paris-Saclay. Cette mention vise à former les étudiants dans le domaine de la gestion durable des ressources et des milieux, des paysages et des territoires (responsable de mention : Erwan Personne, AgroParisTech). Une convention permet de continuer de collaborer avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; des cours sont mutualisés avec le parcours Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique (DDMEG, responsable Lydie Goeldner-Gianella) intégré dans la mention Risques et Environnement de l'Université de Paris 1.

Lieu de débats et d'échanges, le master Théories et Démarches du Projet de Paysage (TDPP), est un parcours à orientation recherche, il peut être prolongé par des études doctorales, en particulier avec l'école doctorale ABIES (Agriculture Alimentation Biologie Environnement Santé), en lien avec AgroParisTech. Ce M2 s'adresse aux étudiants ayant acquis une première année de master ainsi qu'à des professionnels diplômés issus de disciplines variées (architecture, paysage, sciences sociales, sciences de l'environnement). Il offre un approfondissement théorique et méthodologique afin de spécialiser des professionnels du paysage, en fonction des formations d'origine, et il offre une étape préalable à la préparation du doctorat, pour de futurs chercheurs et enseignants-chercheurs.

Objectifs et débouchés

Objectifs généraux

L'architecture du paysage (paysagisme) a élargi son champ traditionnel de conception des parcs et des jardins dans les villes au design paysager de l'espace urbain, à la médiation paysagère de l'aménagement des espaces ouverts des territoires urbains et périurbains, et à la gestion et reconnaissance des paysages ruraux. Le champ d'action des professionnels du paysage embrasse de plus en plus des questions environnementales, géographiques et sociales pour redéfinir les relations entre les demandes sociales de qualité du cadre de vie, le travail de conception des aménagements de l'espace et l'évolution des territoires ruraux et urbains.

Pour répondre à cette orientation, ce programme pluridisciplinaire propose une formation aux démarches et méthodes de travail destinées à établir des ponts entre les champs relevant de la conception et/ou de la planification (architecture, conception et planification des paysages, urbanisme) et ceux liés à l'aménagement et à la transformation des territoires (géographie, histoire, écologie et agronomie appliquées aux territoires). La rapide transformation des paysages et des modes de gouvernance associés inscrit également cette formation dans le champ de l'action et des politiques publiques. Son axe central est la connaissance théorique et pratique du paysage et des processus du projet de paysage. Ce cursus forme des praticiens et des chercheurs capables de formuler des questions et démarches de recherche au service des pratiques des professionnels du paysage et des pouvoirs publics.

Débouchés

Trois familles de débouchés professionnels sont visées, qui dépendent étroitement de la formation d'origine des postulants :

- Les métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la consultance. Le recrutement de fonctionnaires titulaires (ingénieur, chargé et directeur de recherches, maître de conférences) exige le doctorat. L'accès aux études doctorales suppose la validation d'un parcours recherche comportant l'apprentissage des démarches et méthodologie des chercheurs. Le doctorat donne accès à tous les métiers de la fonction publique nationale, internationale et territoriale, ainsi qu'à ceux de la consultance.
- Le conseil de la maîtrise d'ouvrage publique, parapublique et privée. Les savoir-faire requis concernent la capacité à piloter des diagnostics sur l'évolution des paysages (lecture de paysage, cartographie, enquêtes en sciences sociales, traitements statistiques des données) et à conseiller et proposer la conception de politiques et de projets de paysage à des échelles variables d'espace et de temps (planification, élaboration et évaluation de politiques territoriales de paysage). Les emplois sont situés d'une part dans les agences des professionnels (réalisation des études), d'autre part dans les services des collectivités territoriales et de l'Etat (DDT, DREAL, services d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement des collectivités territoriales, conseils départementaux, conseils régionaux, Parcs naturels régionaux ou nationaux, conservatoire du littoral, etc.).
- L'animation des politiques publiques de paysage et de patrimoine, qui est demandée dans les collectivités où des actions publiques de paysage sont programmées et mises en œuvre. Elle se

situé à l'interface entre les décideurs politiques, les agents de l'Etat et des collectivités, les techniciens des services de l'urbanisme et des espaces verts, les entreprises et le monde associatif. Les compétences sont celles de gestionnaires de projets, de management, d'encadrement et de mise en concertation des acteurs de la gouvernance de ces projets.

Une enquête effectuée en 2016 auprès des anciens élèves a montré que 80% d'entre eux trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme, avec un délai moyen d'attente de 4 mois. 22% poursuivent en thèse après avoir obtenu une bourse doctorale.

Effectifs et inscriptions

Effectifs et origine

Le nombre de diplômés depuis 2009 varie entre sept et vingt par an, pour un nombre d'inscrits entre huit et vingt. Les formations d'origine sont variables d'une année à l'autre, mais globalement, on peut distinguer deux types de formation :

- Des architectes et des architectes paysagistes, formés en France mais aussi largement dans d'autres pays d'Europe et du monde (nationalités les plus représentées : italienne, espagnole, brésilienne, belge, chinoise, marocaine, tunisienne). Ces formations initiales de concepteurs représentent en général la moitié de la promotion.
- Des ingénieurs (urbaniste, environnement, agro), et des universitaires venant de disciplines liées au paysage (géographie surtout, mais aussi sciences de l'environnement, arts, histoire de l'art, philosophie, sociologie/anthropologie).

On constate donc depuis la création de ce master 2 qu'une partie importante de chaque promo est constituée de personnes ayant déjà souvent un niveau master, et souvent même, une expérience professionnelle qui les a conduit à développer un intérêt particulier pour les questions de paysage, et à souhaiter un approfondissement.

Candidatures

Peuvent être candidats des étudiants ayant validé ou étant en cours de 1^{ère} année de master ou cursus équivalent menant à un niveau bac + 4 ans : masters 1 des universités, d'AgroParisTech, d'écoles d'architectes paysagistes, mais aussi cursus de paysagistes diplômés d'Etat ou d'ingénieur en fin de 2^e année. Certains candidats, ne disposant pas d'un niveau Master 1 mais ayant une expérience professionnelle correspondant bien aux parcours recherchés, peuvent être acceptés pour accéder directement en niveau Master 2, à l'issue de l'examen du dossier de candidature et d'un entretien.

Les procédures de candidature et les pièces exigées sont précisées sur le site de l'Université Paris-Saclay (<https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/agrosciences-environnement-territoires-paysage-foret/m2-theorie-et-demarche-du-projet-de-paysage>)

Sélection

La sélection des dossiers est faite à l'ENSP de Versailles de mars à la fin juin, avec des entretiens complémentaires si nécessaire. Les résultats d'admission sont publiés durant la dernière semaine de juin ou début juillet. Une seconde session peut être prévue en septembre.

Le jury d'admission est issu de la commission pédagogique du master réunissant principalement les responsables de modules d'enseignement et le responsable de la mention pour AgroParisTech.

Inscription des étudiants et date de rentrée

Les étudiants admis en master 2 TDPP à l'ENSP de Versailles sont inscrits avec les mêmes droits d'inscription que les élèves de l'enseignement supérieur, soit 243 € en 2021/2022 (tarif national).

La rentrée a lieu début septembre, la date exacte étant communiquée sur le site web de l'école et/ou sur la Plateforme du Laboratoire de recherche en projet de paysage (LAREP) [<http://topia.fr/>]

Une somme forfaitaire (100 € en 2021) est demandée pour couvrir la moitié environ des frais de voyage.

Diplôme attribué

Le diplôme de master spécialité « Théories et Démarches du Projet de Paysage » est attribué aux étudiants ayant obtenu 120 ECTS, dont 60 ECTS préparés en Master 2, c'est-à-dire tous les modules ; il n'y a pas de compensation possible, sauf pour les UE 3 et 6. Un contrat pédagogique semestriel établi par l'établissement référent (AgroParisTech) définit, pour chaque étudiant, la liste des UE que l'étudiant s'engage à suivre durant chaque semestre et pour lesquelles il sera évalué.

Le diplôme est délivré depuis la rentrée 2015-16 par l'Université Paris-Saclay.

Programme pédagogique

L'année (M2) est prise en charge majoritairement par l'ENSP sur son site de Versailles. La formation est organisée autour de trois pôles, apportant connaissances et méthodes dans des registres différents du paysage et de la pratique paysagiste : un pôle croisant la pensée du paysage avec l'approche critique de projet ; un pôle développant les approches environnementales, et notamment les interfaces nature-société ; un pôle développant les approches territoriales du paysage (acteurs et politiques publiques, médiation et participation, paroles et pratiques habitantes, projets de paysage territorialisés). Des thématiques spécifiques sont développées pour ancrer les apports théoriques et méthodologiques dans l'actualité des questions de paysage : périurbanisation et lisières urbaines ; trames vertes et bleues ; Convention européenne du paysage et étude de la perception des paysages ; nature en ville... Elles évoluent d'une année sur l'autre en fonction de l'évolution de l'équipe pédagogique, des opportunités de

recherche et de recherche-action (programmes, contrats), d'organisation de voyage et de rencontre avec les acteurs et des chercheurs invités. Enfin, une partie de la formation est plus spécifiquement consacrée à l'acquisition des méthodes de recherche et des savoir-faire liés à l'écriture scientifique (définir une problématique, construire une méthodologie, présenter des matériaux, exprimer par l'écrit et/ou la représentation graphique des idées et un argumentaire).

Les cours et exercices pratiques ont tous lieu au premier semestre (fin septembre à début février). Ils se déroulent en majorité sur le site de l'école du paysage à Versailles (http://www.ecole-paysage.fr/site/masters_paysage1/), du lundi au vendredi, avec une délocalisation possible en lien avec des stages d'étude (semestre 2), ou avec des mutualisations avec des formations voisines de master (semestre 1), notamment avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, le Museum National d'Histoire Naturelle et avec l'Université de Paris 1.

L'enseignement est dans certains modules dominé par des cours, et évalué par un travail personnel. Dans d'autres modules, notamment les principaux en volume horaire et en ECTS, il est construit, en plus des cours, autour de travaux individualisés ou en petits groupes. Enfin, il s'appuie aussi sur deux ateliers sur le terrain en début d'année (une semaine à Oléron consacré aux liens entre Paysage, Patrimoine et Politiques Publiques, un séminaire Agropaysage au centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux).

Les Unités d'Enseignement

UE 1 : *Histoire du paysagisme* : Chiara Santini, Michel Audouy, Bernadette Blanchon, Luisa Limido

UE 2 : *Approches géographiques, historiques et écologique des paysages d'interface* : Yves Petit-Berghem, Guy Lempérière, Florent Morisseau, Lydie Goeldner-Gianella, Marion Brun, Emmanuelle Gautier, Mathilde Riboulot

UE 3 : *Projet de paysage et photographie* : Sonia Keravel, Frédérique Moquet

UE 4 : *Démarches paysagistes et politiques publiques de paysage en Europe* : Sophie Bonin, Roberta Pistoni, Xavier Guiomar, Lucie Poirier

UE 5 : *Démarches patrimoniales et gestion des paysages* : Patrick Moquay

UE 6 : *Cultures professionnelles, méthodologies de la recherche* : Yves Petit-Berghem, Marion Brun, Stéphanie de Courtois

UE 7 : *Méthodologie de la recherche* : Yves Petit-Berghem, Sophie Bonin, Sonia Keravel, Chiara Santini, Marion Brun, Patrick Moquay

UE 8 : *Mémoire de recherche* : Yves Petit-Berghem, Sophie Bonin, Sonia Keravel, Chiara Santini, Marion Brun, Patrick Moquay

L'enseignement de chaque module et leur articulation d'ensemble sont évalués par les étudiants à la fin du premier semestre dans le cadre de la réunion de la commission pédagogique. Les responsables de module sont aussi chargés d'effectuer un retour écrit sur l'évaluation des travaux des étudiants.

Encadrement de mémoire

Le projet de stage et le sujet de mémoire de chaque étudiant sont validés par la commission pédagogique à la fin du premier semestre. Sont encadrants de mémoire les principaux enseignants-chercheurs du master :

Sophie Bonin, Marion Brun, Lydie Goeldner-Gianella, Chiara Santini, Sonia Kéavel, Patrick Moquay, Yves Petit-Berghem.

Stage et sujet de mémoire

Une grande liberté de sujet est offerte aux étudiants, mais il est demandé que la réflexion sur ce sujet soit engagée dès la candidature au Master 2 TDPP, et poursuivie au long du premier semestre. Ces sujets se rattachent souvent à des pôles de savoir/savoir-faire identifiés dans l'enseignement (recherche en lien avec le projet de paysage et le processus qui l'anime – le mémoire est alors en général co-encadré par un enseignant paysagiste praticien ; recherche sur la connaissance et la transformation des paysages dans leurs dimensions territoriale, historique, politique et sociale ; recherche en lien avec les approches écologiques et géoenvironnementales). Un appui particulier pourra être trouvé pour la réalisation du mémoire dans un stage, soit en agence, bureau d'étude, ou dans un organisme public ou associatif, en veillant alors à la cohérence entre mission de stage et sujet de mémoire ; soit dans un laboratoire de recherche public qui intègre l'étudiant dans un programme de recherche (laboratoires ayant des liens privilégiés avec les enseignants-chercheurs du master : le Larep – Laboratoire en projet de paysage (laboratoire de l'ENSP), l'UMR SAD-APT de l'INRA, les UMR Ladyss, Prodig, Lavue et Géographie-Cités du CNRS).

L'équipe pédagogique

Enseignants effectuant des interventions suivies dans la formation :

Michel Audouy (ENSP). Paysagiste dplg

Bernadette Blanchon (MC ENSP). Architecte dplg

Sophie Bonin (MC – LAREP/ENSP). Agronome et géographe

Marion Brun (IR – LAREP/ENSP). Ecologie et ingénierie territoriale, docteure en Aménagement de l'espace, urbanisme

Stéphanie de Courtois (MC – ENSA Versailles). Docteure, Architecte dplg

Benjamin Chambellan (collectif Alpage). Paysagiste dplg.

Pierre Donadieu (PR émérite – LAREP/ENSP)

Stéphane Duprat (collectif Alpage). Paysagiste dplg

Pierre Enjelvin, photographe

Federico Ferrari, architecte, maître de conférences ENSA Nantes

Bertrand Follea (agence Follea-Gautier). Paysagiste dplg

Emmanuelle Gauthier (PR – Université Paris 1). Géographe

Lydie Goeldner-Gianella (PR – Université Paris 1). Géographe

Xavier Guiomar (IE – AgroParisTech). Géographe

Béatrice Julien-Labruyère (ENSP et FFP). Paysagiste dplg

Sonia Kéravel (MC – LAREP/ENSP). Docteure, Paysagiste dplg

Guy Lempérière (LAREP-IRD). Docteur Sciences de l'Environnement. Ecologue

Luisa Limido, historienne des jardins, architecte-paysagiste

Frédérique Mocquet. Docteure. Maître de conférences associée à l'École d'architecture, de la ville et des territoires Paris-Est.

Patrick Moquay (PR – LAREP/ENSP). Politologue

Florent Morisseau (Choreme). Ingénieur paysagiste. Paysagiste et Urbaniste

Yves Petit-Berghem (PR – LAREP/ENSP). Biogéographe. Géographie de l'environnement

Mathilde Riboulot (Maître de conférences – Université Paris 1). Géographe

Chiara Santini (PR-LAREP/ENSP). Historienne. HDR Histoire de l'Art - Archiviste-Paléographe d'Etat

UE 1 : Histoire du paysagisme

ECTS : 6

Mots clés :

Histoire des jardins, projet de paysage, métiers du paysage, paysagiste, paysagisme

Objectifs

Cette unité d'enseignement porte sur l'histoire des savoirs et savoir-faire de la pratique paysagiste entre la Renaissance et le XXI^e siècle en Europe.

Interrogée selon une perspective de longue durée et avec les méthodes d'analyse propres aux sciences historiques, l'évolution des métiers liés à la conception du paysage à toutes les échelles (jardin, parc, quartier, ensemble d'habitation, urbanisme paysager, etc.) est traitée dans ses multiples dimensions : le contexte culturel, social et économique qui a présidé à l'élaboration des projets et à la définition de compétences professionnelles spécifiques ; le débat théorique autour des modèles et des outils de composition, et le rôle joué dans leur définition par les autres professionnels de l'aménagement de l'espace (architectes, ingénieurs, peintres, urbanistes, etc.) ; le développement de savoir-faire techniques adaptés autant dans le domaine de la mesure du terrain, mais également de la gestion et de la conduite du végétal et de l'eau.

L'objectif est de questionner le « sens » et l'« essence » historique du métier. C'est-à-dire, de montrer, d'un côté, comment le savoir-faire paysagiste s'est constitué au fil du temps et comment cette mémoire peut aujourd'hui nourrir l'élaboration du projet, et de l'autre, comment une telle connaissance contribue à bâtir une posture critique, prenant du recul par rapport aux contingences du projet et de la recherche qui lui est associée.

Contenu

Trois séquences :

- Histoire d'un métier. Cette séquence traite de l'élaboration et de la mise en place d'un ensemble de savoirs et savoir-faire de composition qui, à partir du XX^e siècle contribuent à définir une figure professionnelle spécifique, celle du paysagiste. Une attention particulière est portée à la relation que l'architecture des jardins et du paysage entretient avec l'architecture, l'horticulture et l'urbanisme.
- Entre théorie et pratique. Cette séquence, qui prend la forme de visites de terrain, est consacrée à appliquer les acquis théoriques à la lecture de jardins, parcs et espaces ouverts historiques ou contemporains sur la base de thématiques transversales touchant autant les démarches que les outils de projet.
- Perspectives. Cette séquence est consacrée à la présentation et à la discussion de travaux de recherche ou de projets en cours sur l'histoire du paysagisme ou la valorisation des sources la concernant.

Compétences à acquérir

- Savoir appliquer les fondamentaux de la recherche historique à l'analyse d'un projet de paysage dans toutes ses échelles.
- Savoir repérer les sources, lire et interpréter des documents de différentes typologies, proposer des lectures critiques.
- Savoir articuler les résultats de l'analyse historique avec l'expérience de terrain dans une perspective critique.

Coordinateurs

Chiara Santini

Équipe pédagogique

Bernadette Blanchon, architecte DPLG, maîtresse de conférences à l'ENSP Versailles

Michel Audouy, paysagiste-concepteur DPLG, enseignant à l'ENSP Versailles

Federico Ferrari, architecte, maître de conférences ENSA Nantes

Luisa Limido, historienne des jardins, architecte-paysagiste

Volume horaire

CM : 45 h, TD/TP : 15 h, travail personnel : 15 h

Bibliographie, lectures recommandées

AUDOUY Michel, SANTINI Chiara (dir.), Paysages. L'héritage de Le Nôtre, Actes Sud/ENSP, Arles/Versailles, 2021.

BLANCHON Bernadette, DELBAERE Denis et GARLEFF Jorn, « Le Paysage dans les ensembles urbains de logements, 1940-1980 », in Collectif, Ministère de la Culture, Les Grands Ensembles, Editions Carré, 2011, pp. 207-239.

BRUNON Hervé, MOSSER Monique, Le Jardin contemporain. Renouveau, expérience et enjeux, Paris, Nouvelles éditions Scala, 2006.

SANTINI Chiara, Adolphe Alphand et la construction du paysage de Paris, Hermann, Paris, 2021.

Mode de contrôle des connaissances

Les étudiants devront produire un travail d'analyse portant sur un site ou sur l'œuvre d'un concepteur à partir des acquis du cours et d'une recherche personnelle (100 % de la note).

UE 2 : Approches géographiques, historiques et écologiques des paysages d'interface

ECTS : 6

Mots clés :

géographie, écologie, milieu, paysage, projets de paysage et de territoire

Objectifs

Ce module accorde une place importante aux expériences de recherche interdisciplinaires et à la transversalité des approches associant théories et pratiques.

On attend de l'étudiant à l'issue de cette UE qu'il soit capable de prendre en compte les principes des approches géographiques, écologiques du paysage, dans une logique de conseil de la maîtrise d'ouvrage des études et des projets de territoire. Sous un angle théorique, l'étudiant apprendra à identifier les problèmes que pose la gestion et la gouvernance des milieux par rapport à la diversité des acteurs et à la complexité des espaces, particulièrement dans les interfaces ville, nature et campagne. Ces problèmes sont explicités dans une histoire longue des rapports des sociétés européennes à la nature et au paysage, rapports politiques, sociaux, écologiques et esthétiques. Sous un angle opératoire, certains outils seront présentés et étudiés, comme outils de connaissance, par exemple les atlas de paysage, en insistant sur la méthode d'élaboration d'un document de référence.

Contenu

Le paysage est d'abord abordé sous un angle épistémologique : le concept est repositionné dans l'évolution des disciplines ; les méthodes qu'il mobilise sont explicitées ainsi que son application comme outil d'observation, d'analyse et de prise en compte des dynamiques territoriales. Dans un deuxième temps, le module aborde l'étude des paysages d'interface en privilégiant une entrée par milieux (littoral, montagne, forêt, ville, zone humide) : la diversité de ces milieux est analysée en croisant les regards et en pensant le paysage comme un processus évolutif dans l'interaction entre faits historiques et faits biophysiques. La dimension immatérielle, sensible du paysage est également intégrée. Celle-ci renvoie à des modèles symboliques, à des représentations sociales qui se lisent à des échelles, individuelles et collectives.

Parallèlement, ce module s'appuie sur les notions et concepts opérationnels mobilisés par les paysagistes en situation professionnelle. Les pratiques paysagistes contemporaines marquées aujourd'hui par une forte écologisation des savoirs et savoir-faire sont présentées en relation avec le renouvellement des commandes publiques.

Compétences à acquérir

- organiser, synthétiser et mettre en valeur des informations géographiques et écologiques, dans une logique de conseil de la maîtrise d'ouvrage des études et des projets de paysage et de territoire ;

- argumenter et défendre un point de vue ;
- organiser, coordonner et conduire le travail au sein d'une équipe sur les interfaces géographiques et écologiques ;
- produire une documentation de qualité (notamment cartographiques avec maîtrise de la sémiologie graphique).

Coordinateurs

Yves Petit-Berghem (Professeur à l'ENSP) et Lydie Goeldner (Professeur à l'Université PARIS 1)

Équipe pédagogique

Lydie Goeldner-Gianella (Professeur à l'Université Paris 1)

Yves Petit-Berghem (Professeur à l'ENSP)

Marion Brun (écologue, ingénieure de recherche au Larep, ENSP)

Florent Morisseau (Ingénieur paysagiste)

Emmanuelle Gauthier (Professeur à l'Université Paris 1)

Mathilde Riboulot (Maître de conférences à l'Université Paris 1)

Volume horaire

CM : 42 h, TD : 18 h, travail personnel : 21 h

Bibliographie, lectures recommandées

BATA P. et al., 2002, Histoire et représentations des marais occidentaux du Moyen-Âge à nos jours, Ed. Somogy.

BUREL F. & BAUDRY J., 1999. Ecologie du paysage : concepts, méthodes et applications, Paris : Tec et Doc, 359 p.

CORBIN A., 1990, Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage (1750-1840), Paris, Flammarion, Champs Histoire, 407 p.

DECAMPS H. & O., 2004. Au printemps des paysages, Paris : Buchet-Chastel, 232 p.

DONADIEU P., 2002, La société paysagiste, Actes Sud / ENSP, 149 p. Chapitre V : lire les pages sur «la fascination des rivages».

DROUIN J.-M., 1993 (1re éd. : Paris, Desclée de Brouwer 1991). L'écologie et son histoire. Réinventer la nature, Paris : Flammarion, 213 p.

GOELDNER-GIANELLA L., FEISS-JEHEL C., DECROIX G., 2011. « Les oubliées du "désir du rivage" ? - l'image des zones humides littorales dans la peinture et la société françaises depuis le XVIIIe siècle – ». Cybergéo. DOI : 10.4000/cybergegeo.23637.

- KALAORA B. 2001. « A la conquête de la pleine nature », Ethnologie française, vol. 31, p. 591-597.
- LADLE R-J., R-J. WHITTAKER, 2011. Conservation biogeography, Wiley-Blackwell, Oxford, 301 p.
- LIZET B. & DE RAVIGNAN F. 1994. Comprendre un paysage. Inra Ed, 147p.
- LUGINBUHL Y., 2012. La mise en scène du monde. Construction du paysage européen, CNRS Éditions, Paris, 432 p.
- MARTY P., VIVIEN F-D., LEPART J., LARRERE R., 2005. Les biodiversités - Objets, Théories, Pratiques. CNRS Editions, Paris, 261p.
- PASKOFF R., Les littoraux : impacts des aménagements sur leur évolution, Colin, Paris.
- PETIT-BERGHEM Y., 2013. Regards sur les littoraux [préface de Micheline Hotyat, postface d'Alain Miossec], Éditions Scérén, Collection « Questions ouvertes », CNDP / CRDP, Paris, 208 p.
- PETIT-BERGHEM Y., 2016. Écologie et paysage. Réinterroger le vivant. UPPR Editions, Paris, ISBN : 978-2-37168-064-7, https://www.uppreditions.fr/livre/978-2-37168-064-7_ecologie-et-paysage-reinterroger-le-vivant/
- ROUGERIE G., 2006. Émergence et cheminements de la biogéographie, L'Harmattan, Paris, 223 p.

Lieux : Versailles, un séminaire au MNHN (Paris)

Mode de contrôle des connaissances

1 écrit sous la forme dossier (50 % de la note) et 1 oral à partir d'une question de recherche liée à un thème transversal (50 % de la note)

UE 3 : Projet de Paysage et Photographie

ECTS : 3

Mots clés :

Lecture critique de projet, archives photographiques, photographie contemporaine, espace public, urbanisme.

Objectifs

Se constituer une culture de la photographie dite « de paysage » et s'interroger sur la photographie comme outil d'aide au projet. S'initier aux méthodes d'analyse critique de projet et comprendre le rôle qu'y jouent les représentations photographiques. Se familiariser avec l'outil photographique et les exercices de prise de vue, de sélection d'images et de mise en page. Apprendre les méthodes d'analyse de documents visuels.

Contenu

Conférences sur l'histoire croisée de la photographie de paysage et de l'histoire contemporaine du paysagisme. Visites de projets d'espaces publics ou d'urbanisme, atelier de prise de vue sur le terrain, discussion autour des photographies produites, analyse des discours et des corpus visuels existant.

Compétences à acquérir

Savoir analyser des documents iconographiques dans le cadre d'un projet de paysage. Être capable de faire le lien entre des observations in situ et des représentations graphiques. Savoir mobiliser la photographie comme outil d'aide au projet.

Coordinateurs

Sonia Keravel, maître de conférences en théorie et pratique du projet de paysage à l'ENSP de Versailles

Equipe pédagogique

Sonia Keravel, maître de conférences en théorie et pratique du projet de paysage à l'ENSP de Versailles.

Pierre Enjelvin, photographe.

Frédérique Mocquet, maître de conférences associée à l'École d'architecture, de la ville et des territoires Paris-Est.

Volume horaire

CM : 6 h, TD : 24 h, travail personnel : 12 h

Bibliographie, lectures recommandées

BERTHO Raphaële, La Mission photographique de la DATAR. Un laboratoire du paysage contemporain, Paris, La Documentation française/DATAR, 2013.

BERTHO Raphaële, CONESA Éloïse (Dir), Paysages français. Une aventure photographique (1984-2017), Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2017, 304p.

KERAVEL Sonia, Passeurs de paysage. Le projet de paysage comme art relationnel, MétisPresses, Genève, 2015.

KERAVEL Sonia et POUSIN Frédéric, « Quand la photographie s'attache à l'architecture et au paysage. », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère [En ligne], 5 | 2019. URL : <http://journals.openedition.org/craup/2352> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.2352>.

POUSIN Frédéric (Dir.), Photopaysage. Débattre du projet de paysage par la photographie, Paris, Les productions du Effa, 2018, 255p.

Mode de contrôle des connaissances

Le contrôle de connaissances se fait sous la forme d'une présentation orale finale (un tiers de la note) et de la remise d'un rapport écrit (deux tiers de la note) qui reprennent et mettent en perspective l'ensemble du travail effectué dans l'UE.

UE 4 : Démarches paysagistes et politiques publiques de paysage en Europe

ECTS : 6

Mots clés :

objectif de qualité paysagère, planification paysagère, enquête, concertation paysagère, projet de paysage

Objectifs

- Mettre en évidence les itérations entre théorie et pratique du projet de paysage, à partir d'exemples de projets de paysage ;
- Mettre en évidence les concepts, les méthodes et les jeux d'acteurs propres aux différentes échelles de l'action publique, à partir d'exemples de projets de paysage ;
- Expliciter la théorie du paysage comme relation, et ses concepts de mise en pratique : territoire archipel, ville fertile, agri-urbanisme, lisière urbaine ;
- Acquérir une culture générale commune sur l'émergence du concept de paysage dans les politiques publiques et l'aménagement du territoire en France. Aperçu à l'échelle européenne et dans une approche comparatiste des politiques de « planification paysagère » (France, Belgique wallonne, Espagne-Valence, Suisse, Italie) ;
- Expérimenter une démarche de projet de paysage articulée aux politiques en place, et dans le cadre de la Convention européenne du paysage (prise en compte de l'aspiration des populations en matière de cadre de vie), à travers des exemples d'échelle et de niveau opérationnel différents, d'explorations méthodologiques (enquêtes sur les perceptions paysagères), et d'un travail de terrain.

Contenu

Les cours et l'encadrement de l'exercice sur le terrain sont réalisés conjointement par un paysagiste et par une géographe. La séquence d'atelier-terrain, depuis 2012, prend la forme d'une semaine à l'Eco-centre de la Bergerie de Villarceaux (Vexin), soutenu par la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Ce stage est un lieu de débat, de rencontres et d'expérimentation pluridisciplinaire avec une équipe d'élèves ingénieurs agronomes de Rennes (en 3^e année, spé Développement territorial, AgroCampus Rennes), et des élèves paysagistes de 3^e ou 4^e année (ENSP). Une journée de débat, sur la participation dans le projet de paysage, articule aussi les différentes séances de cours.

Compétences à acquérir

- Maîtriser des concepts essentiels de projets de paysage ;
- Connaître les démarches de projet de paysage aux différentes échelles : cadres de commandes ;

articulations avec les démarches et enjeux d'aménagement du territoire ; méthodes et contenus ; concertation, animation et communication ;

- Savoir mettre en place une démarche d'enquête, tant au niveau des acteurs (diagnostic et négociation), que des habitants (médiation et évaluation des perceptions des populations) en particulier dans le contexte des interfaces ville-agriculture ;

- Situer les politiques publiques de paysage par rapport à leurs origines et les différents contextes en Europe, mais aussi les dimensions paysagères des politiques publiques territoriales (agricole, énergétique, environnementale, urbanistique, de développement économique).

Coordinateurs

Sophie Bonin (ingénieure agronome et géographe, maître de conférences à l'ENSP)

Équipe pédagogique

Sophie Bonin, ingénieur agronome et géographe, maître de conférences, ENSP

Bertrand Folléa, paysagiste urbaniste, Agence Folléa-Gautier

Stéphane Duprat, CHAMBELLAN Benjamin, paysagistes, collectif Alpage

Volume horaire

CM : 30 h, TD/TP : 24 h, travail personnel : 30 h

Bibliographie, lectures recommandées

AMBROISE R., *Agriculteurs et paysages : dix exemples de projets de paysage en agriculture*, Educagri, 2000.

BERLAN-DARQUE M., LUGINBÜHL Y. (dir.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Quae, 2007.

BERQUE, A., *Médiance – De milieux en paysages*, Belin, 2000.

TOUBLANC M., BONIN S., 2012. « Planifier les trames vertes dans les aires urbaines : une alliance à trouver entre paysagisme et écologie », *Développement durable et Territoires*, vol. 3 n°2, juillet 2012, URL : <http://developpementdurable.revues.org/9347>.

BONIN S., 2004. « Au-delà de la représentation, le paysage », dans revue *STRATES* (11), éd. CNRS, (<http://strates.revues.org/390>)

DONADIEU P., *Les paysagistes*, Actes Sud/ENSP, 2009.

FOLLEA B., GAUTIER C., *Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats*, MATE, Paris, 2001, 129 p.

FOLLEA B., « Paysage et maîtrise de l'étalement urbain : l'exemple de l'agglomération Bordelaise et de son SCOT », *La ville étalée en perspectives*, Champ social Editions, 2003, 293 p.

FOLLEA B., « Le paysage comme relation », *Carnets du Paysage* n°20, septembre 2011

FOLLEA B., « De l'espace vide au paysage ouvert : la ville régénérée à la source de ses vides », P+A janvier 1995

LUGINBÜHL Y., « Paysage modèle et modèles de paysages », dans *L'Environnement, question sociale*, Editions Odile Jacob, 2001, p. 49-56.

MAGNAGHI A., *The Urban Village: A Charter for Democracy And local self-Sustainable Development*, Zed Books Ltd., 2005.

Paysage au pluriel, Maison des sciences de l'homme, 1995.

PUECH D., HONEGGER A-R. (dir.), *L'évaluation du paysage une utopie nécessaire ?* PULM, 2004.

Mode de contrôle des connaissances

Dossier écrit et présentation orale, issus du stage à l'Eco-Centre de Villarceaux, comportant un diagnostic des enjeux paysagers, des politiques en place, et des orientations pour le projet. Le thème traité en stage concerne les dynamiques de l'espace périurbain, notamment à la frange bâti/agricole problématique ; il sera proposé ou choisi par les étudiants en fonction d'une orientation construite avec l'équipe enseignante.

UE 5 : Démarches patrimoniales de gestion des paysages

ECTS : 6

Mots clés : patrimoine, paysage

Objectifs

L'objectif est de mettre en question le concept de patrimoine : historique, différentes acceptions, notion de patrimonialisation, usages et effets. Les différents types de patrimoines seront traités, et on questionnera la place que le paysage peut occuper dans ce classement.

Le patrimoine et le paysage sont invoqués à l'appui de constructions identitaires territoriales, qui viennent fonder des projets et des politiques publiques. Il convient de comprendre les modalités de telles constructions et d'identifier les acteurs impliqués, leurs intérêts et leurs modèles de référence. On analysera les conditions de mise en œuvre d'actions sur le patrimoine et sur le paysage. Les outils juridiques qui visent à protéger ou gérer les éléments de patrimoine seront étudiés, ainsi que leurs effets. On identifiera les réseaux d'acteurs engagés dans des actions paysagères et patrimoniales, pour mettre à jour leurs finalités et leurs modalités d'intervention.

Contenu

Sept conférences abordent les notions de patrimoine et de patrimonialisation, les outils juridiques et leur mise en œuvre, les acteurs et les logiques d'acteurs, le développement local et les projets de territoire.

Un stage de terrain d'une semaine permet de confronter ces aspects théoriques à la réalité d'un terrain concret.

Compétences à acquérir

Savoir analyser un territoire et s'appuyer sur des recherches documentaires, des rencontres avec les acteurs et un travail d'observation pour conduire un diagnostic patrimonial.

Coordinateur

Patrick Moquay (politologue et professeur à l'ENSP)

Volume horaire

CM : 21 h, TD : 30 h, travail personnel : 12 h

Bibliographie, lectures recommandées

BOUILLON Didier, CHEVALLIER Denis, GUTTINGER Philippe (édit.) - 2001. *Guide de valorisation du patrimoine rural*, Paris, Ministère de l'agriculture et de la pêche.

CHOAY Françoise - 1992. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.

DEBARBIEUX Bernard, LARDON Sylvie (édit.) - 2003. *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, L'aube / DATAR.

GORGEU Yves et JENKINS Catherine (édit.) - 1995. *La charte de paysage : outil d'aménagement de l'espace intercommunal*. La Documentation française.

GREFFE X. - 2003. *La valorisation économique du patrimoine*. Paris, La Documentation française, Questions de culture.

Mode de contrôle des connaissances

Rédaction d'une note de réflexion ou proposition argumentée d'intervention, sur la base du stage de terrain, sur un élément de patrimoine ou une problématique paysagère.

UE 6 : Cultures professionnelles, méthodologies de la recherche

ECTS : 3

Mots clés :

recherche, méthodologie, culture professionnelle

Objectifs

Ouverture vers des champs disciplinaires et des méthodes de recherches sur et autour du paysage et du projet. C'est l'occasion de présenter différentes démarches de recherche, tant en sciences humaines et sociales « pures » qu'à l'interface avec les sciences du vivant, l'agronomie ou la géographie environnementale.

Contenu

Les élèves sont invités à participer à des cycles de conférences organisés sur un programme conjoint avec d'autres formations de l'ENSP (paysagistes DEP), du Museum National d'Histoire Naturelle (master BAT-Urbabio) et de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (master Jardins historiques, patrimoine et paysage). Elles proposent aussi une ouverture sur l'extérieur avec des colloques du monde de la recherche en paysage.

Compétences à acquérir

- Prendre la mesure de l'étendue des disciplines concernées par le paysage, des concepts et des thématiques actuelles, afin de pouvoir dialoguer et créer des liens entre ces disciplines.
- Savoir se tenir informé sur tout ce qui concerne la recherche et les pratiques professionnelles concernant le paysage et l'aménagement spatial.
- Savoir rédiger un compte-rendu critique de colloque.

Coordinateur

Yves Petit-Berghem (Géographe, professeur à l'ENSP) et Marion Brun (écologue, ingénieure de recherche au Larep, ENSP)

Volume horaire

CM : 12 h, TD : 12 h, travail personnel : 8 h

Mode de contrôle des connaissances

Compte-rendu de colloque ou de journée de conférences, choisi par l'étudiant parmi l'offre proposée, rédigé à la façon des comptes-rendus critiques des périodiques scientifiques.

Stage de recherche ou stage professionnel

Le stage n'est obligatoire que pour les élèves bénéficiant de la bourse d'excellence de l'Université Paris-Saclay. Pour les autres, il est facultatif et doit être approuvé par la Commission pédagogique qui s'assure de la bonne compatibilité entre stage et mémoire de recherche.

Objectifs

- Produire un mémoire de recherche sur un sujet lié au paysage ou/et au projet de paysage ;
- S'appuyer sur un laboratoire d'accueil, ou un organisme spécialisé dans les questions de paysage, pour cette réalisation ;
- Expérimenter une démarche autonome de recherche.

Compétences à acquérir

- Apprendre, à partir d'un sujet d'intérêt, à construire une démarche de recherche ;
- Acquérir une expérience de terrain, en relation avec les démarches de recherche enseignées ;
- Savoir rédiger un mémoire selon les normes en usage dans le monde scientifique.

Coordinateurs

Yves Petit-Berghem (géographe, professeur à l'ENSP), Marion Brun (écologue, ingénieure de recherche au Larep, ENSP).

Mode de contrôle des connaissances

Le stage n'est pas évalué en tant que tel, il l'est à travers le mémoire de recherche (voir pages suivantes).

UE 7 : Méthodologie de la recherche

Mots clés :

pluridisciplinarité, recherche, paysage

Objectifs

Apprendre à élaborer un projet de recherche producteur de connaissances nouvelles en matière de paysage : choix du sujet, exploration bibliographique, formulation d'un problème et d'une hypothèse, construction d'un cadre exploratoire.

Savoir puiser dans différentes méthodes disciplinaires, en fonction de son parcours antérieur, pour construire une méthodologie « raisonnable » autour de son sujet.

Savoir présenter son sujet de recherche à un public pluridisciplinaire (écrit et recherche bibliographique ; oral).

Contenu

Deux types de séquences-ateliers :

- Des séances de travail collectif sur les sujets de mémoire pressentis, avec un appui aux démarches de recherche bibliographique (faire un état de l'art) et au savoir-faire pour mobiliser les concepts et les méthodes enseignées. La spécificité de l'étude des pratiques de projet de paysage, au sens large de cette expression, est discutée (transdisciplinarité, recherche en lien avec le projet).
- Des séances de préparation/entraînement, sur les aspects plus formels, de l'oral et de l'écrit

Compétences à acquérir

- Apprendre, à partir d'un sujet d'intérêt, à construire une démarche de recherche.
- Savoir formuler à l'oral et à l'écrit, un projet de recherche devant un public pluridisciplinaire.

Coordinateurs

Marion Brun (écologue, ingénieure de recherche au Larep, ENSP) et Yves Petit-Berghem (géographe, professeur à l'ENSP)

Équipe pédagogique

Marion Brun, Yves Petit-Berghem, Sophie Bonin, Chiara Santini, Sonia Keravel, Patrick Moquay,

Volume horaire

CM : 6 h, TP : 12 h, travail personnel : 30 h

Bibliographie, lectures recommandées

Collectif, Trajectoires doctorales, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine n°26/27, Paris, éditions du patrimoine, 2012

LATOUR B., Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, La Découverte, 2006

BEAUD S., WEBER F., 2010 (4e édition), Guide de l'enquête de terrain. La Découverte, collection Grands Repères Guides

GUMUCHIAN H., MAROIS C., FEVRE V., Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement, coll. Anthropos, Economica et Presses Universitaires de Montréal, 2000.

Mode de contrôle des connaissances

Les présentations finales des projets de mémoire, sous forme de montage numérique (diaporama présenté à l'oral) et d'un texte de synthèse de 10 à 15 pages, seront faites fin janvier/début février et seront évaluées par l'ensemble des enseignants du master.

UE 8 : Projet de recherche

ECTS : 28

Objectifs

- Produire un mémoire de recherche sur un sujet lié au paysage ou/et au projet de paysage.
- Expérimenter une démarche autonome de recherche avec la construction d'un sujet original qui devra être problématisé, l'exposé d'un cadre méthodologique, la présentation et discussion des résultats

Organisation

L'élaboration du mémoire de recherche est l'aboutissement de l'année de master 2, mais au-delà, il se conçoit aussi comme aboutissement de l'ensemble de la formation de l'étudiant, comme une étape ultime de préparation au doctorat, ou à une vie professionnelle. La diversité des formations d'origine étant une spécificité cultivée de la formation, une grande liberté de sujet est offerte aux étudiants, mais il est demandé que la réflexion sur ce sujet soit engagée dès la candidature au Master 2 TDPP, et poursuivie au long du premier semestre. Ces sujets se rattachent souvent à un des trois pôles de savoir identifiés dans l'enseignement, afin aussi de pouvoir être encadré au sein de l'équipe pédagogique (recherche sur le projet – le mémoire est alors en général co-encadré par un enseignant paysagiste praticien ; recherche sur la connaissance et la transformation des paysages dans leur dimension territoriale, ou dans leur dimension environnementale). Un appui particulier pourra être trouvé pour la réalisation du mémoire dans un stage, soit en agence, bureau d'étude, ou dans un organisme public ou associatif, en veillant alors à la cohérence entre mission de stage et sujet de mémoire ; soit dans un laboratoire de recherche public qui intègre l'étudiant dans un programme de recherche (laboratoires ayant des liens privilégiés avec les enseignants du master : le Larep – laboratoire de l'école du paysage, l'UMR SAD-APT de l'INRAE, les UMR Ladyss, Prodig, et Géographie-Cités du CNRS, l'IRSTEA de Bordeaux et de Clermont-Ferrand).

Il se déroule principalement au second semestre avec une remise des documents et une soutenance orale en juin ou en septembre. Il est compatible avec un stage dans une organisation publique ou privée, selon l'avis de la commission pédagogique réunie à la fin du premier semestre. Les stages en laboratoire de recherche sont encouragés.

Le document sera remis en deux exemplaires imprimés et une version numérique, deux semaines avant la date de soutenance, qui dépendra de la validation du directeur de mémoire. Un troisième exemplaire imprimé, ainsi qu'une version numérique finale, intégrant les éventuelles corrections demandées suite à la soutenance, seront déposés à la documentation de l'école, sous couvert d'accord du jury de soutenance.

Le mémoire pourra prendre une orientation professionnelle à condition d'être co-encadré explicitement par un paysagiste et un enseignant-chercheur du master. Le mémoire de recherche est placé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique.

Coordinateurs

Yves Petit-Berghem (géographe, professeur à l'ENSP), Marion Brun (écologue, ingénieure de recherche au Larep, ENSP).

Compétences

- Apprendre, à partir d'un sujet d'intérêt, à construire une démarche de recherche.
- Acquérir une expérience de terrain, en relation avec les démarches et méthodes de recherches enseignées.
- Savoir rédiger un mémoire selon les normes internationales en usage dans le monde scientifique.

Évaluation

Deux notes sont données : une note pour l'oral, attribuée par le jury de soutenance (coefficient 1) ; une note pour l'écrit donnée par le directeur de mémoire et un autre lecteur de la commission pédagogique (coefficient 2).

L'évaluation du mémoire tient compte notamment de la qualité de la présentation et de l'expression ; de la cohérence de la démarche et du plan de rédaction ; de la rigueur de l'argumentation utilisée ; de l'originalité de la démarche et de son caractère démonstratif ; de la clarté des résultats obtenus et de la pertinence de leurs critiques.

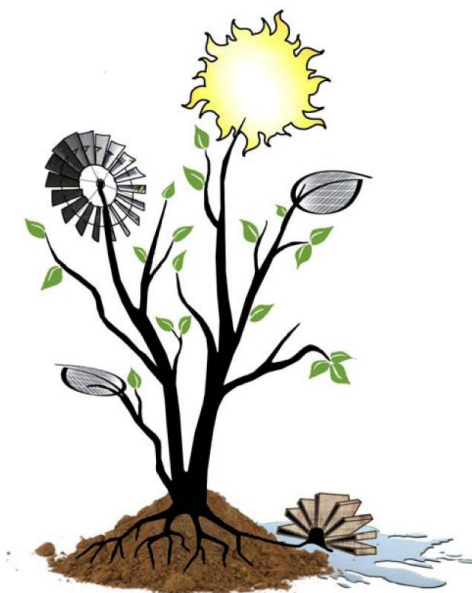
Emploi du temps 2022-2023 (1^{er} semestre)

SEPTEMBRE		UE	Matin	Après-midi
Lundi	12		Inscription	Présentation des UE
Mardi	13			
Mercredi	14			
Jeudi	15		Soutenances mémoires 2021-2022	
Vendredi	16		Soutenances mémoires 2021-2022	
Samedi-Dimanche	18-19			
Lundi	19			
Mardi	20	4	Présentation UE (Patrick Moquay, Sophin Bonin)	Chiara Santini
Mercredi	21	6	Journée «Potagers», mutualisée ENSAV	
Jeudi	22	4	Mutualisation POGO	Yves Petit-Berghem
Vendredi	23			
Samedi-Dimanche	25-26			
Lundi	26	5		
Mardi	27	5		Patrick Moquay
Mercredi	28	5		Voyage à Oléron
Jeudi	29	5		
Vendredi	30	5		
OCTOBRE				
Samedi-Dimanche	1-2			
Lundi	3	2	Yves Petit-Berghem	
Mardi	4	4	Visite - Mutualisé APT IEVU à Palaiseau (visites fermes Magny-les-Hameaux et Gisy)	Xavier Guiomar-Clément Daix - Mutualisé APT IEVU à l'ENSP (travail en groupe)
Mercredi	5	3	Sonia Keravel	Sonia Keravel
Jeudi	6	1	Bernadette Blanchon	Bernadette Blanchon
Vendredi	7	2	Florent Morisseau	Patrick Moquay
Samedi-Dimanche	8-9			
Lundi	10	4	Clément Daix - cours sur les acteurs à l'ENSP	Travail personnel (ferme urbaine); suivi Clément Daix
Mardi	11	3	Sonia Keravel	Yves Petit-Berghem
Mercredi	12	3		Sonia Keravel

Jeudi	13	3	Sonia Keravel	Travail personnel/équipe à l'ENSP (uniquement TDPP) ou Demi-Journée libre		
Vendredi	14	1	Bernadette Blanchon	Bernadette Blanchon		
Samedi-Dimanche	15-16					
Lundi	17	4	En mutualisation avec DEP3/POGO Workshop Prospective			
Mardi	18	4				
Mercredi	19	4				
Jeudi	20	4				
Vendredi	21	4				
Samedi-Dimanche	22-23					
Lundi	24				Vacances de la Toussaint	
Mardi	25					
Mercredi	26					
Jeudi	27					
Vendredi	28					
Samedi-Dimanche	29-30					
NOVEMBRE						
Lundi	31					
Mardi	1					
Mercredi	2	1	Chiara Santini	Journée mutualisée AgroParisTech Xavier Guomar et Clément Daix, Doran Spaak (PAT). Séance à PALAISEAU		
Jeudi	3	4				
Vendredi	4	2	Guy Lempérière	Yves Petit-Berghem		
Samedi-Dimanche	5-6					
Lundi	7	2	Emmanuelle Gautier	Chiara Santini		
Mardi	8	5	Patrick Moquay			
Mercredi	9	6	Journée Olmsted	Journée Olmsted		
Jeudi	10	4	Intervenant IEVU APT (PLU) Maxime Caillard (séance à PALAISEAU)	Travail personnel/équipe (APT IEVU)		
Vendredi	11					
Samedi-Dimanche	12-13					
Lundi	14	2	Lydie Goeldner	Méthode d'enquête		
Mardi	15	4	Travail personnel/équipe uniquement étudiants TDPP ou Journée libre			
Mercredi	16	2	séance - CHAIRE MOBILITE Béatrice Julien-Labruyère			
			Sonia Keravel			

Jeudi	17	3		
Vendredi	18	6	Journée Paysage, mutualisée avec	ENSAV, CERGY
Samedi-Dimanche	19-20			
Lundi	21	2	Lydie Goeldner	Marion Brun
Mardi	22	4	Journée mutualisée LEVILLART (séances à l'ENSD) : matin restitution travail d'équipe séance mutualisée DDMEG Béatrice Julien-Labruyère	
Mercredi	23	2		
Jeudi	24	1	Chiara Santini	Richard Raymond
Vendredi	25	5	Patrick Moquay	Chiara Santini
Samedi-Dimanche	26-27			
Lundi	28	2	Mathilde Riboulot	Chiara Santini
Mardi	29	7	Sophie Bonin	Marion Brun
Mercredi	30	2	séance mutualisée DDMEG - Simon Lacourt	
DECEMBRE				
Jeudi	1			
Vendredi	2	2	Yves Petit-Berghem et Maxime Leloup	
Samedi-Dimanche	3-4			
Lundi	5	2	Lydie Goeldner	Patrick Moquay
Mardi	6	3	Sonia Keravel	Richard Raymond
Mercredi	7	2	séance mutualisée terrain DDMEG-Florent Morisseau	
Jeudi	8	7	Yves Petit-Berghem	Chiara Santini
Vendredi	9	5	Patrick Moquay	Marion Brun
Samedi-Dimanche	10-11			
Lundi	12	2	Lydie Goeldner	Patrick Moquay
Mardi	13	7	Yves Petit-Berghem et Marion Brun	
Mercredi	14	1	Chiara Santini	Chiara Santini
Jeudi	15	6	Journée «Patrimoine», mutualisée ENSAV	
Vendredi	16			
Samedi-Dimanche	17-18			
Vacances de Noël				
JANVIER				

Lundi	2			
Mardi	3			
Mercredi	4	2	L. Goeldner et Y. Petit-Berghem	
Jeudi	5			
Vendredi	6	6	Journée «Politiques Publiques», mutualisée ENSAV	
Samedi-Dimanche	7-8			
Lundi	9	1	Chiara Santini	Chiara Santini
Mardi	10	4	Bilan Patrick Moquay Patrick Moquay	
Mercredi	11	5		
Jeudi	12	3	Sonia Keravel	
Vendredi	13			
Samedi-Dimanche	14-15			
Lundi	16			
Mardi	17			Yves Petit-Berghem / Marion Brun
Mercredi	18	6	Journée «Museum», mutualisée ENSAV et M2 BAT	
Jeudi	19			Chiara Santini
Vendredi	20	1	Chiara Santini	Chiara Santini
Samedi-Dimanche	21-22			
Lundi	23	1	Chiara Santini	
Mardi	24	7	Évaluation UE7	
Mercredi	25			
Jeudi	26			
Vendredi	27			
Samedi-Dimanche	28-29			
Lundi	30			
Mardi	31			
Mercredi	1			
Jeudi	2			
Vendredi	3			
Samedi-Dimanche	4-5			



Master TDPP - ENSP



10, rue Maréchal Joffre, 78000 Versailles

www.ecole-paysage.fr



Contacts enseignants : Yves Petit-Berghem / y.petitberghem@ecole-paysage.fr

Marion Brun / m.brun@ecole-paysage.fr

Contact administratif : Gwendoline Gombert / g.gombert@ecole-paysage.fr

+ 33 1 39 24 62 80